

■ **Caroll revêtements de sols Sàrl**, à 1092 Belmont-sur-Lausanne, chemin de Champ-Pévy 17, CH-550-1057223-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 23 février 2009. But: la pose de revêtements de sols, notamment de carrelage, parquet et moquette; la décoration d'intérieure; le nettoyage dans tous les secteurs (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 33'000. Apport en nature selon convention du 23 février 2009: un véhicule automobile et du matériel pour un montant de CHF 33'000; en contrepartie, il est remis 33 parts de CHF 1'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Reigner Laurent, de Rolle, à Belmont-sur-Lausanne, président, et avec 33 parts de CHF 1'000. Signature individuelle est conférée à Reigner Carole, de Vordemwald, à Belmont-sur-Lausanne, gérante. Organe de révision: Nicolas Marcoz (CH-550-1055019-5), à Prilly. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier ou par courriel.
Registre journalier no 3122 du 27.02.2009
(04911694 / CH-550.1.057.223-5)